



Procès-verbal de l'assemblée Générale ordinaire de l'association

Les Amis du Patrimoine de Bais

Bais, vendredi 2 octobre 2015, 20h30

1. Émargement de la liste des présents et vérification des mandats

Présents : Désille Pierre, Dahiot Daniel, Hurteau Sabrina, Chevallier Marie, Gallier Marcel, Gautier Christophe, Guyon Django, Pottier Soazig, Pottier Stéphane, Renouard Joël, Rivard Angeline, Sébillot Sébastien, Taburet Dominique.

Excusés mais représentés : Ayalnec Monique représentée par Sabrina Hurteau, Chevallier Alexandre représenté par Marie Chevallier, Glinche Eric représenté par Stéphane Pottier, Herpé Madeleine représentée par Soazig Pottier, Hurteau Didier représenté par Sabrina Hurteau, Luneau Francis représenté par Daniel Dahiot, Maddalin Hebert Christine représentée par Daniel Dahiot, Sébillot Christelle représentée par Sébastien Sébillot.

Absents : Arrondel Michel, Aveline Isabelle, Barbé Jean-Claude, Barbé Maryvonne, Bezat Morgan, Bezat Patrick, Bouillard Marie-Ange, Cambounet Christine, Colombel Roger, Désille Gérard, Gastaud Paule, Grun Catherine, Hirault Patricia, Hirault Régis, Larment Bernard, Larment Marie-Jo, Larminach Nicole, Masset Geneviève, Parisot Nicole, Reuzé Bernard, Reuzé Joël, Rupin Marie-Renée, Schnell Daniel, Joseph Sicot.

La Présidente de l'association précise qu'à défaut de cotisation à jour, malgré les sollicitations les invitant à régulariser leur situation, les membres concernés seront radiés comme le prévoit les statuts de l'association.

13 membres sont présents et 8 membres sont représentés, soit un total de 21 membres présents ou représentés sur les 47 membres adhérents de l'association convoqués à l'AG.

L'ouverture de l'assemblée générale ordinaire de l'association *Les amis du patrimoine de Bais* à lieu à Bais et débute à 20h30, ce vendredi 2 octobre 2015.

2. Désignation du Président de séance et du Secrétaire

Sabrina Hurteau est naturellement désignée en qualité de Président de séance tandis que Marie Chevallier est désignée Secrétaire de séance du fait de l'absence de Christine Maddalin, Secrétaire.

3. Rapport moral de la Présidente

3.1. Rappel des valeurs de l'association

La Présidente, après un bref rappel historique de l'association, expose les missions et les valeurs qui l'animent, à savoir, l'inventaire, la sauvegarde et la valorisation du patrimoine de Bais. Dans cette perspective, elle souhaite œuvrer à sa restauration et utiliser tout support pour sa promotion.

Afin de répondre aux statuts de l'association, il a été mené cette année des actions de valorisation du patrimoine bâti à travers la "*Fête de Saint-Mars*" qui s'est tenue le 5 juillet dernier sur le site de la chapelle de Marcé ainsi que des actions de sensibilisation au patrimoine local lors des *Journées européennes du Patrimoine* qui se sont tenues les 19 et 20 septembre 2015.

L'association souhaite renouveler l'expérience en 2016 et élargir son rayonnement à travers de nouvelles actions à caractère patrimonial.

3.2. Les rapports avec l'environnement

Fidèle à ses objectifs, l'association a su s'implanter dans le paysage local et obtenir le soutien de partenaires locaux et d'associations amies ayant grandement contribué à la réalisation de ses actions menées durant l'année 2015 par un soutien humain et/ou matériel :

- La municipalité
- *L'Amicale des Secouristes de Bais*
- *L'Amicale Laïque*
- Les pompiers
- *L'association Bais Pêche Loisirs*
- Le bureau de Tabac / Presse
- Le Crédit Mutuel de Bretagne
- *Le Fournil*, boulanger – pâtissier
- Le gîte "Aux bonnes herbes"

Les membres du Bureau et du Conseil d'Administration expriment toute leur gratitude envers ces partenaires qui, nous l'espérons, nous resterons fidèles pour les années à venir dans les projets portés et les actions menées par l'association.

Il est également indiqué que l'association souhaite élargir ses partenaires à d'éventuels financeurs par la sollicitation d'organismes subventionnant les associations (ex. Conseil régional de Bretagne, Conseil départemental d'Ille-et-Vilaine, Vitré Communauté, etc.). Les subventions qui pourraient ainsi être obtenues permettraient de mener des actions de plus grande ampleur.

Enfin, les Membres du Bureau remercient chaleureusement l'implication des bénévoles de l'association qui permettent de la faire exister et rayonner, et sans qui toutes ces actions ne verrait pas le jour.

4. Rapport d'activité avec le bilan des actions de l'année et ses résultats

Dans le cadre des actions de valorisation du patrimoine matériel (le bâti) et immatériel (la mémoire), les membres de *l'Association des Amis du Patrimoine de Bais* ont pour figure de proue la chapelle Saint Mars. En effet, elle est devenue naturellement, de par son histoire et le saint qui y est consacré, l'emblème des actions menées par l'association. Lieu de rassemblement par définition, la chapelle, un temps oubliée, renait sur les terres de Bais et rassemble à nouveau ses habitants toutes générations confondues. Qu'ils soient croyants ou non, ils sont sensibles à l'idée de se rencontrer, de partager, de préserver et de valoriser le patrimoine local.

Dans cette perspective, après avoir ravivé les lieux lors d'un ménage de printemps et réalisé quelques aménagements extérieurs, il a été organisé un rassemblement en ces lieux le 5 juillet dernier, date qui célèbre historiquement la fête processionnelle de Saint Mars.

4.1. Les actions 2015

Les actions menées en 2015 pour et à travers la chapelle Saint Mars sont :

- Le nettoyage de printemps de l'intérieur de la chapelle (nettoyage des sols, des boiseries et ferronneries ; lessivage, ponçage doux et lustrage des bancs),
- Le dégagement des parois intérieures recouvertes d'un lambris vétuste sur le tiers inférieur,
- Le rafraîchissement des abords,
- L'aménagement des extérieurs,
- La programmation, le montage et la publicité réalisés pour le bon déroulement de la "Fête de Saint Mars" du 5 juillet 2015
- La tenue et l'animation de la "Fête de Saint Mars" du 5 juillet 2015
- La programmation, le montage et la publicité pour notre participation aux *Journées Nationales du Patrimoine* le samedi 19 septembre
- La tenue et l'animation aux *Journées Nationales du Patrimoine* le samedi 19 septembre

4.2. Evénementiel : La fête de Saint Mars, 5 juillet 2015

4.2.1. Le programme de la Fête de Saint Mars :

- Une messe
- Une exposition sur Saint Mars et la chapelle
- Une exposition de cartes postales et photos anciennes portant sur Bais et ses habitants
- La vente de pains cuits au four à bois traditionnel (4€ l'unité)
- La vente de repas chauds, gâteaux et boissons
- Des animations, jeux et loteries avec des lots à gagner

A l'issue de la messe célébrée en l'honneur de Saint Mars, un repas a été partagé lors duquel plus de 160 plateaux repas chauds ont été servis. L'après-midi a été animé de jeux variés qui ont fait la joie des petits et des grands (loterie, pêche à la ligne, jeux de quille, jeux de boules, etc.), par la vente de pains cuits au four à bois traditionnel et la vente de boissons et de gâteaux. Ces animations étaient accompagnées de deux expositions l'une portant sur la chapelle et son saint, l'autre sur une série de photos anciennes de Bais et de ses habitants.

L'association remercie vivement nos généreux donateurs ayant offerts des paniers garnis, bons d'achats, produits divers et variés qui ont permis de constituer les lots de la loterie et ainsi de faire d'heureux gagnants :

- Les commerçants et entreprises de Bais : *le Marché Utile, Mille et une Beauté, Le Garage Damon, Maeva Coiffure, L'entreprise Renou, le Traiteur Nicolas, la société Valotaire, la fleuriste Et un jour une fleur, Pépinière des 4 saisons, Pharmacie Jamet, le Garage Renaud, Le Triolet, Le Bistrot Gourmand, DAMMECS*
- Les musées, parcs d'attractions, zoos, espaces culturels et de loisirs : *Le Carouj, Le Puy du Fou, Les Etincelles aquatiques, le musée d'Histoire de St-Malo, le Zoo de la Flèche, le Parc Botanique de Haute Bretagne, Le musée des Champs Libres, le Château de Mayenne, Les Jardins de Brocéliande, Le Vélo Rail, Espace Emeraude, Yves Rocher, Super U, Exclusif Coiffure, VBN, Bricomarché, SVA*

4.2.2. Les résultats

Le dynamisme de l'association et de ses membres, l'implication de ses partenaires et des associations amis ont permis :

- Le bon déroulement de la journée qui a connu un vif succès tant par sa fréquentation que par sa convivialité avec plus de 300 personnes
- La collecte de plus de 600 euros de lots pour la loterie
- La vente de 160 plateaux repas chauds
- La réalisation d'un bénéfice de 2037 euros par la vente des plateaux repas, des gâteaux et des boissons

4.3. Evénementiel : Journée nationale du Patrimoine, 19-20 septembre 2015

4.3.1. Le programme

L'association a souhaité participer à cet événement européen en proposant diverses animations et activités le samedi 19 septembre sur la commune de Bais :

- Circuit découverte du patrimoine de Bais
- Animation sur le parcours de l'objet archéologique, le cas de la céramique
- Verre de l'amitié dans la salle Unisson avec la dégustation de spécialités locales (miel et confitures) et la vente de pains cuits au four à bois traditionnel (3€ l'unité)

4.3.2. Les résultats

Malgré un engouement certain, la fréquentation attendue n'était pas au rendez-vous du fait de l'absence de signalétique et d'une communication tardive et incomplète (absence de flyers).

Les participants ont cependant apprécié le programme qui s'est achevé autour d'un verre de l'amitié convivial.

La vente du pain a permis de collecter 42 euros au profit de l'association.

5. Les actions et le programmes pour 2016

5.1. Reconduction de la Fête de Saint Mars en 2016 ?

La Fête de Saint Mars a rencontré un vif succès et a été très appréciée. De nombreuses personnes sont demandeuses de son renouvellement et se proposent pour être bénévoles.

C'est également la seule rentrée d'argent potentielle pour l'association annoncée sur 2016.

- Sa reconduction est soumise au vote des membres présents et représentés. Son renouvellement est voté à l'unanimité.

Les parcs d'attraction, les musées, les espaces et centres culturels, les commerces de services qui ont été grandement sollicités afin de constituer les lots de la loterie se sont d'ores et déjà engagés à renouveler leur participation l'année prochaine.

Il faudra cependant veiller à effectuer les demandes tôt dans l'année afin que les partenaires donateurs puissent répondre au mieux à nos sollicitations.

De nouveaux partenaires à solliciter sont proposés lors d'un tour de table des membres présents :

- Le Parc Floral du Chatelier, le Cossé le Vivien, Cinéma de Retiers, le bowling de Vitré, le Centre culturel de Vitré, Les Fanfarfelus, Festival Désarticulés, Le musée de Robert Tatin, le zoo de Doué la Fontaine, le zoo de la Palmyre, le Pont Scorff, le Parc de Villequartier, Oceanopolis, le musée des Transmission à Cesson, le musée Eco-Chanvre de Noyal sur

Vilaine, le musée de Jublain, le musée Château des Ducs de Bretagne de Nantes, le musée d'Obrée à Nantes, le Château de Fougères, l'aquarium de la Rochelle, le Château musée de Saumur, l'Espace des Sciences Rennes, l'Ecomusée la Bintinais, le Château des Rochers Sévigné...

Les lots consommables ayant une date limite de consommation et n'ayant pas été distribués lors de la loterie de la "Fête de Saint Mars", ont été offerts lors des Journées du Patrimoine (19 septembre). Les autres sont conservés et seront à nouveau proposés pour la "Fête de Saint Mars" édition 2016.

5.2. Retour sur expérience et perspectives

5.2.1. Lots

Victime de son succès, la pêche à la ligne a vu ses lots partir trop vite. Il faudra prévoir davantage de petits lots. Appréciés, les jeux gratuits seront reconduits l'an prochain (Molki, quilles, palets...).

Sabrina Hurteau précise qu'elle peut récupérer des lots gratuits et Marie Chevallier indique qu'elle peut en acheter chez Noz avec une réduction.

Des participants souhaitaient repartir avec un "souvenir" de la journée. Les idées suivantes sont proposées :

- Concevoir un folio sur le Patrimoine de Bais
- Un calendrier 2017 avec des photos de Bais (pourrait être financé par M. Renard)
- Des aquarelles d'un artiste local (voir Geneviève Masset)
- Editer une nouvelle carte postale de la chapelle

Dans cette perspective, Guillaume Ménant, photographe amateur, apparaît comme l'un de nos futurs partenaires afin de nous offrir un fond photographique du patrimoine de Bais et de ses sites remarquables.

Il est proposé d'organiser un concours de dessin de la chapelle par les enfants avec un lot à gagner.

5.2.2. Exposition

Afin de faire bénéficier l'exposition portant sur Saint Mars à un large public, il est proposé de la présenter dans un lieu autre que la chapelle comme la salle d'exposition de la bibliothèque. En plus de l'exposition "Saint Mars", une exposition à thème pourrait être proposée annuellement. Pour l'heure, elle sera réinstallée dans la chapelle de Marsé.

Concernant l'exposition d'anciennes photos portant sur les habitants de Bais, il est proposé de pouvoir mettre les noms des personnes sur les photos en demandant aux visiteurs de les renseigner. Une exposition dynamisée qui serait alors interactive et trans-générationnelle.

Sabrina Hurteau indique qu'elle peut ramener des miniatures en bois d'objets anciens pour compléter l'exposition.

5.2.3. Pain au feu de bois & gâteaux

La vente de pains cuits au four à bois traditionnel a été appréciée. L'opération sera renouvelée mais avec des pains moins gros et au tarif de 3 euros. Un tarif plus attractif que les 4 euros proposés cette année. C'est d'ailleurs ce qui a été fait lors des journées du patrimoine et cela a très bien fonctionné. Les gens en achètent plus.

Des crêpes et gâteaux "maisons" seront à nouveau proposés à la vente.

5.2.4. Plateau repas

Le plateau repas avec la formule apéritif et café inclus, la gratuité de l'eau ainsi que le repas enfant au tarif préférentiel ont été très appréciés. Il est demandé de conserver la même formule (plateau repas chaud) mais avec un menu différent. Il est précisé qu'il faut prévenir rapidement le traiteur pour qu'il bloque son week-end, surtout si on dépasse les 200 personnes. Il est décidé à l'unanimité de reprendre le traiteur de Bais : NL Traiteur (La Baillonnerie).

Il est recommandé de prévoir la location des plateaux et de la vaisselle et de planifier les équipes pour les ateliers "vaisselle".

Christophe Gauthier demandera à Marie Gabrielle Renou si elle peut prêter la vaisselle (assiettes + couverts).

Il est proposé de se renseigner auprès de la Smictom pour avoir des gobelets que l'on peut consigner (1€) mais cela est peut-être trop compliqué à gérer.

Trois barnums avaient été mis à disposition (Club de foot ; Pompiers ; V&B). Il est proposé de contacter la famille de L. Gilbert pour un quatrième.

5.2.5. Communication

Si on anticipe, le Crédit Mutuel peut nous éditer les affiches et les carnets à souches pour les repas.

Deux articles vont paraître dans le bulletin municipal : l'un pour un bilan sur la fête, l'autre pour annoncer l'édition 2016.

5.2.6. Action envisagées pour la conservation et la valorisation de la chapelle

- Dégager / tailler un peu les cyprès derrière l'autel
- Délimiter le terrain avec un grillage (20m) : demande à faire auprès de la mairie
- Enlever le grillage devant et mettre un petit grillage
- Gratter et repeindre la porte : Stéphane Jeusset donne la peinture => l'informer de la couleur (vert comme l'Eglise) et aller chercher la peinture : demander la référence RAL à l'architecte (Perrault à Saint Laurent de la Plaine)

- Faire les joints des pierres. Sabrina Hurteau précise qu'elle peut faire venir quelqu'un pour expliquer comment on fait les joints. Faire un test sur une petite surface et laisser passer l'hiver pour voir ce que ça donne.
- Blanchir le plafond
- Cloche : demander à Villedieu les poêles de refondre la cloche. Voir si on peut récupérer une cloche sur les églises en destruction (Angeline Rivard lance une recherche Internet). Monter avec une nacelle pour voir l'état de la cloche (cf. Denis Valotaire).
- Clocher : chacun vient avec son idée le jour de la galette. Commencer à y réfléchir afin de chiffrer et faire des demandes de subventions.
- Demander à Christian Pottier pour récupérer la statue qui est dans l'ancien patronage.

5.2.7. Téléthon, samedi 12 décembre 2015

Un appel à participation et aux idées est lancé auprès des membres adhérents présents.

- La vente de pains cuits au four à bois traditionnel est proposée.

5.2.8. Célébrer l'Epiphanie, janvier 2016

Afin de remercier les personnes non adhérentes de l'association ayant grandement aidé à l'organisation de la *Fête de Saint Mars*, il est proposé de les inviter avec les membres adhérents à la galette des rois en janvier prochain.

5.2.9. Journée du patrimoine 2016

Il est conseillé d'attendre le thème national officiel qui sera annoncé par le ministre de la Culture si besoin.

- Idées proposées : objets archéologiques, monnaies, collection de papiers monnaie...

L'association interviendra le dimanche afin de capter un plus large public.

On s'y prendra plus en amont pour la signalétique et la communication : presse locale, bulletin municipal, liste de diffusion de la médiathèque, newsletter via le nouveau site Internet de Bais et son agenda...

5.2.10. Inventaire patrimonial, action 2016

Il est annoncé qu'une collecte documentaire (photo, carte postale, film) va se mettre en place pour 2016. Les documents prêtés seront numérisés afin d'en conserver une copie. Les membres sont invités à participer à ce programme d'inventaire iconographique contribuant à l'histoire de Bais.

Joseph Renouard doit être contacté pour récupérer un DVD portant sur les calvaires et l'église.

6. Rapport financier du Trésorier

Sébastien Sébillet, Trésorier, présente le rapport financier de l'association arrêté au 2 octobre 2015.

- Produits (cotisations et dons) : **5133,95€**
- Charges (assurances, frais postaux, petites fournitures, NL Traiteur, V&B, etc.) : **2566,88€**
- Le compte bancaire de l'association présente un bilan positif de **2567,07€**
- Les actions menées durant la Fête de Saint Mars ont permis d'engendrer un bénéfice de **2037,76€**

Le Trésorier précise également que l'assurance prise en charge par l'association d'un montant de **176,41€** couvre tous les adhérents et bénévoles pour les travaux, la fête et toutes autres opérations. Elle arrivera à échéance au début de l'année 2016. Son renouvellement est voté à l'unanimité.

7. Election des membres du Conseil d'Administration

Le président de séance présente la démission des membres suivants des fonctions qu'ils occupaient jusqu'alors :

- Dahiot Daniel de son poste de Président adjoint
- Maddalin Christine de son poste de Secrétaire
- Pottier Soazig de son poste de Trésorier adjoint
- Taburet Dominique de son poste de membre du Conseil d'Administration

Les candidatures aux fonctions ainsi vacantes sont exprimées comme suit :

- Guyon Django pour le poste de Secrétaire
- Maddalin Christine pour le poste de Vice-Président
- Rivard Angeline pour le poste de Secrétaire adjoint

NB : Le poste de Trésorier adjoint n'est pas reconduit

Les membres présents et représentés procèdent aux votes.

- Guyon Django Secrétaire : élu à l'unanimité
- Maddalin Christine Vice-Présidente : élue à l'unanimité
- Rivard Angeline Secrétaire adjoint : élue à l'unanimité

8. Questions diverses

8.1. Cotisation

La cotisation court sur une année civile. Elle sera à renouveler lors de la galette des rois en janvier prochain dont la date reste à fixer et sera communiquée aux membres.

8.2. Dons

Angeline Rivard demande s'il est possible de faire des dons déductibles des impôts pour la Chapelle ?

- Il est rapporté la réponse reçue de la Direction générale des finances publiques qui indique qu'il vaut mieux attendre un exercice pour que l'association puisse faire les démarches et être admissible aux dons déductibles des impôts.
- Il est également précisé que les dons reçus ne seront pas destinés exclusivement aux travaux de rénovations de la chapelle de Saint Marse mais pourront, le cas échéant, contribuer à d'autres projets de conservation et de valorisation du patrimoine qui seront menés sur la commune.

8.3. Autres projets

Est-ce que l'on s'occupera de la source et de l'oratoire Saint Mars ?

- Il faut se rapprocher de la mairie qui en est le propriétaire.

L'ordre du jour étant épousé, la séance est levée à 22h30.

Présidente

Sabrina Hurteau

Née le 9 mai 1979, de nationalité française

Domicilié au 16 rue des Planchettes (35680 Bais)

Exerçant la profession de responsable logistique

Vice-Présidente

Christine Maddalin

Née le 11 mai 1953 à Paris 12e, de nationalité française

Domiciliée 9 Chemin du Fresne (35680 Bais)

Retraitee

Trésorier

Sébastien Sébillet

Né le 07 mai 1976, de nationalité française

Domicilié au 10 rue d'Ouessant (35680 Bais)

Exerçant la profession de commercial

Secrétaire

Django Guyon

Né le 1^{er} mars 1974 à Challans (85), de nationalité française

Domicilié au lieu-dit Le Haut Moncel (35680 Bais)

Archéologue, chargé d'études

Secrétaire adjointe

Angeline Rivard

Née le 12 septembre 1954, de nationalité française

Domicilié au 2 rue Guillaume Apollinaire (51100 Reims)

Exerçant la profession d'adjoint administratif au CHU de REIMS